



## **Lettre ouverte à l'attention de Monsieur François Riahi Directeur Général de Natixis**

La CGT a été en désaccord avec la politique sociale qui a été menée durant ces 10 dernières années chez Natixis.

La CGT s'est adressée dans une lettre ouverte à Laurent Mignon le 27 avril 2018. Aujourd'hui nous nous adressons au nouveau directeur général de l'entreprise.

La CGT maintient les revendications qu'elle a défendues.

La direction générale de Natixis a fait disparaître progressivement les augmentations collectives de salaire pour ne prôner que les augmentations individuelles.

Et vous voudriez même faire abandonner toute idée de revenir à des négociations salariales collectives entre les employeurs et les organisations syndicales. Pour mettre toujours plus chaque salarié en concurrence avec ses collègues ! Cela dégrade les conditions de travail, dégrade la santé physique et mentale, et instaure un système d'augmentation individuelle discriminant.

La CGT ne renonce pas à son rôle d'organisation syndicale et maintient sa demande d'ouverture de véritables négociations salariales.

La CGT réclame une augmentation générale collective de 1500 euros pour tous les salariés, un salaire minimum d'embauche à 25 000 euros dans tout le périmètre Natixis intégré, l'extension du complément familial à toutes les filiales qui n'en bénéficient pas aujourd'hui.

La direction générale de Natixis organise toujours plus d'externalisations et de délocalisations des postes de travail.

### **Hier :**

(liste non exhaustive)

- Délocalisation d'une grande partie de l'activité Crédits documentaires (GTB) à Alger, avec suppressions de postes de travail dans les back office à Charenton !
- Fermeture du centre Eurotitres à Reims ;
- Création du GIE BPCE-IT avec transfert d'une partie des informaticiens vers le GIE, avec perte du bénéfice des accords Natixis !
- Projet Atlas = Externalisation/Délocalisation d'une partie de l'informatique à Porto, pour tirer les coûts et les salaires vers le bas !
- Transfert de la direction des achats de Natixis vers le GIE BPCE Achats, avec perte du bénéfice des accords Natixis !

## **Aujourd'hui :**

Projet de transfert dans la plus grande opacité des salariés du Cash Equity vers ODDO BHF, où les attend un plan de rupture conventionnelle collective, avec perte de tous les avantages du statut Natixis et risques pour leurs emplois !

Projet de cession d'Axeltis (filiale de Natixis Investment Managers) à la société MFEX ! Pour les salariés d'Axeltis : perte du bénéfice de tous les accords de NIM et risques pour leurs emplois !

Projet de cession de Sélection 1818 (filiale de Natixis Wealth Management) à la société NORTIA ! Pour les salariés de Sélection 1818 : perte du bénéfice de tous les accords de NWM et risques pour leurs emplois !

## **Et demain à qui le tour ?**

Quelles autres activités de Natixis, de NIM, de NWM, seront concernées ?

Quelles perspectives pour la DSI, pour la filière titre, pour la filière monétique ?

## **Votre politique sociale est aux antipodes de tout ce qui est publié décrivant Natixis comme « TOP 10 Employeur » !**

La CGT réclame :

- l'arrêt des transferts des salariés du Cash Equity chez ODDO ;
- l'arrêt des transferts des salariés d'Axeltis chez MFEX ;
- l'arrêt des transferts des salariés de Sélection 1818 chez NORTIA.

La CGT réclame l'arrêt des externalisations et délocalisations des activités et des postes de travail.

La CGT réclame l'embauche en CDI, sous statut Natixis : des CDD, des salariés des différentes sociétés de prestations de services et d'intérim qui travaillent pour Natixis, sur des postes et des missions pérennes.

La CGT demande l'arrêt des transferts de personnels vers les GIE du groupe BPCE - BPCE Achats, BPCE IT, ...

La CGT fait signer une pétition qui a d'ores et déjà recueilli de nombreuses signatures.

La CGT demande la prise en compte de ces revendications par la Direction Générale de Natixis.

**Communiqué du Syndicat CGT Natixis - Paris, le 14 juin 2018**

**Contact presse : François Duchet – 06 34 46 70 31 – [cgt-natixis@orange.fr](mailto:cgt-natixis@orange.fr)**